



SOMMAIRE / HABILITATION ÉLECTRIQUE

PERSONNES CONCERNÉES :

Personnel électricien, appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension et haute tension en exploitation.

OBJECTIF :

◆ Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires.

PROGRAMME :

- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C 18-510,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Le risque électrique,
- Le risque relatif aux ouvrages,
- Matériel individuel de protection,
- Définitions relatives aux ouvrages, aux opérations,
- L'habilitation électrique,
- Zones et locaux,
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et Protections contre ces risques,
- La réglementation,
- Consignes et documents écrits,
- Mise en sécurité,
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- Opérations sur tout ou une partie de l'ouvrage,
- Rôle des acteurs dans les opérations d'ordre électrique et non électrique,
- Mise en application sur une installation type, réalisation d'une VAT, condamnation, mise à la terre et de cas concrets
- Dans le cas de réalisation de la formation sur site, du temps est dédié à la pratique sur les installations du site.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Dossier pédagogique,
- ◆ Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- ◆ Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une VAT (Vérification d'Absence de Tension ainsi qu'une condamnation),
- ◆ Ordinateur avec vidéoprojecteur,
- ◆ Coffret complet comprenant VAT, condamnation des disjoncteurs.

VALIDATION :

En fin de stage une évaluation écrite et pratique est réalisée, en vue de la délivrance d'un certificat de stage, un avis d'habilitation sera adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer ou prolonger un titre d'habilitation. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans



PARTICIPANTS 6 stagiaires maximum

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation en relation avec nos partenaires référents



DURÉE 28h | 4 jours

INSCRIPTION

15 jours avant l'entrée en formation

INTER



RÉSERVEZ
VOS DATES SUR
4x-securite.fr

INTRA



CONDITION DE
RÉALISATION
contact@4x-securite.fr



Sécurité
AUDIT & FORMATION

4x-securite.fr